

Le lancement de l'appel à candidatures (27 juillet 2018)

Le lancement de l'appel à candidatures

Après 14 ans d'existence, les pôles de compétitivité ont démontré leur rôle majeur dans la politique nationale d'innovation, en particulier au bénéfice des PME.

La phase III (2013-2018) de la politique des pôles arrivant à échéance fin décembre 2018, le Gouvernement a décidé de réaffirmer la pertinence du modèle des pôles et d'impulser une nouvelle dynamique à cette politique

Lors d'un [déplacement à Metz le 21 juin 2018](#), le Premier ministre a présenté les grandes orientations de la politique d'innovation du Gouvernement et annoncé le lancement d'un appel à candidatures visant à labelliser des pôles de compétitivité pour une nouvelle phase de 4 ans (2019-2022).